

Étude de cas 5

La nouvelle recrue



Introduction

Le cas dans cette publication a été écrit par un membre de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance. Le cas décrit une expérience réelle vécue par une éducatrice de la petite enfance inscrite ou un éducateur de la petite enfance inscrit (EPEI) dans l'exercice de sa profession. Il présente un dilemme auquel l'EPEI a été confronté, inclut des participants ayant des perspectives multiples et explore les complexités de nature déontologique.

Cette étude de cas peut être utilisée par les membres comme source de réflexion et de dialogue sur l'exercice de la profession d'éducatrice ou éducateur de la petite enfance dans le cadre du *Code de déontologie et normes d'exercice*.

Les études de cas donnent un sens et un contexte au *Code de déontologie et normes d'exercice*. Elles transposent la réflexion théorique en situations vécues dans l'exercice de la profession, avec leurs complexités et leurs ambiguïtés. Elles font ressortir la tension émotionnelle et les dilemmes qui surgissent au moment d'intervenir ou de prendre une décision au travail. L'analyse d'un cas encourage les membres de l'Ordre à examiner les problématiques sous différents angles et points de vue et à explorer les implications d'un éventail d'options de décisions ou de solutions.

Les études de cas favorisent l'enquête professionnelle et l'exercice réfléchi de la profession. Discuter d'un cas est une expérience d'apprentissage professionnel partagée qui permet aux membres de mieux comprendre leur communauté professionnelle et l'exercice de leur profession. En participant à une réflexion et à une discussion sur un cas, les membres de l'Ordre peuvent également découvrir de nouvelles perspectives et élaborer des stratégies additionnelles pour améliorer la façon dont ils exercent leur profession.

L'apprentissage professionnel fondé sur des cas incite les EPEI à se distancer des particularités de l'exercice quotidien de la profession et à analyser de façon plus globale les questions générales qui se présentent dans l'ensemble de la profession. Les EPEI peuvent réfléchir, remettre en question les hypothèses et accéder à de nouvelles connaissances non seulement sur l'exercice de la profession, mais aussi sur la profession elle-même.

Les études de cas aident les EPEI à repérer des thèmes communs inhérents aux satisfactions et aux défis associés au travail dans le secteur de l'éducation de la petite enfance. Les EPEI découvrent ainsi que ce qu'ils pensaient être des incidents personnels ou isolés sont souvent des exemples des dilemmes plus généraux et plus fondamentaux auxquels sont confrontés d'autres EPE dans toute la profession.

Améliorer l'exercice de la profession grâce à l'étude de cas



La nouvelle recrue

Premier jour : Je pouvais à peine contenir ma joie ! Mon certificat d'inscription à l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance en main, je commençais ma première journée de travail à l'endroit où j'avais fait un stage comme étudiante. C'était une bonne affaire ! Les membres de l'équipe et moi, nous nous connaissions déjà. Pendant mon stage, on s'entendait vraiment bien et ils avaient souvent mentionné que je faisais un bon travail. J'étais évidemment un peu stressée de commencer mon premier emploi d'EPE, mais je n'étais pas particulièrement inquiète ou anxieuse.

Le centre d'apprentissage des jeunes enfants La marmaille était exactement comme je m'en souvenais. Sur les murs propres, il y avait des dessins d'enfants soigneusement affichés. Ça sentait le bon pain aux bananes fraîchement cuit. Les parents riaient, les membres de l'équipe étaient occupés et les enfants jouaient. Manon, la directrice du centre, m'a accueillie chaleureusement et m'a dirigée à la salle des bambins.

« Bienvenue Marie-Jo ! Je suis contente que tu viennes travailler avec nous dans la salle des bambins. » Caroline, ma collègue dans cette salle, est aussi une EPEI, et elle avait le sourire fendu jusqu'aux oreilles lorsqu'elle m'a accueillie à bras ouverts. Elle avait un dynamisme contagieux et je ne pouvais pas faire autrement que de me sentir bien.

« Allô Caroline, je suis contente de revenir au centre. Je suis surtout reconnaissante d'avoir cette possibilité d'emploi. J'ai beaucoup aimé mon stage dans la salle de la maternelle. J'aime travailler avec tous les groupes d'âge sans exception. » J'ai souri, en espérant démontrer mon engagement ainsi que mon enthousiasme.

Un mois plus tard, me voici dans l'autobus, en route vers le travail. Je ne peux pas m'empêcher de sentir que quelque chose ne va pas. Je ne peux pas mettre mon doigt sur le malaise. Tous les bambins au centre progressent bien et j'ai établi des relations solides avec les familles. Manon aime le travail que je fais et ma collaboration avec Caroline et Olivier, le troisième membre du personnel de la classe des bambins, ne me demande aucun effort. Nous rions beaucoup, nous échangeons des idées, nos programmations vont bien, alors pourquoi est-ce que j'ai le drôle de sentiment que quelque chose ne va pas ?

La semaine suivante, j'ai constaté d'où venait mon malaise. Des commentaires exprimés par certains membres de l'équipe me dérangent.

Le jour où la consultante-ressource devait venir au centre, une de mes collègues a passé une remarque franchement irrespectueuse. « Ah oui, on sait bien, voici l'aide qui arrive. Comme si elle pouvait aider réellement ! Ce petit garçon a de sérieux problèmes. Faire venir une supposée spécialiste une fois par mois, qu'est-ce que ça donne ? »

Juste avant de quitter le travail vendredi dernier, une autre EPEI a émis un commentaire sarcastique. « Tu trouves que c'est vraiment bien de travailler avec Olivier ? Ce gars-là ne connaît rien à la programmation. »

Cette semaine, une de mes collègues m'a demandé de parler à un parent qui aurait normalement dû rencontrer l'EPEI travaillant le plus souvent avec son petit garçon, Adam. « La famille d'Adam me rend folle. Va leur parler. Depuis leur divorce, ces gens

* Le nom de l'éducatrice ou l'éducateur de la petite enfance qui a écrit l'histoire n'est pas fourni. Les noms, les lieux, les contextes ou les dilemmes présentés dans l'étude de cas ont été modifiés pour des raisons de confidentialité.

sont insupportables. Je ne peux pas tolérer les parents pleurnicheurs. »

Je me demande bizarrement, est-ce que j'avais remarqué ce genre de commentaires pendant mon stage ? Ou pendant mon premier mois de travail ? Ça fait déjà trois mois que je suis ici. J'ai donc officiellement terminé ma période de probation. C'est très rassurant, mais je ne me sens pas heureuse. Je trouve que c'est de plus en plus difficile de me lever le matin pour aller travailler. L'enthousiasme que j'ai ressenti la première journée n'est plus là depuis un certain moment. Qu'est-ce qui m'arrive ?

« Marie-Jo, c'est le temps de préparer les petits pour aller dehors. » Ce commentaire plein d'ardeur d'Olivier me choque. Olivier et Caroline me surnomment encore « la petite nouvelle » et il semble qu'on me confie uniquement les « tâches moches », même si mes compétences se sont améliorées au cours des trois derniers mois. Je suis capable de changer toutes les couches dans un temps record. J'ai la facilité de m'occuper de la montagne de chandails, de manteaux, de chapeaux, de mitaines et de bottes pendant que les bambins chantent et dansent et que mes collègues aménagent la pièce pour les activités de la programmation du matin.

Nous sommes mercredi, c'est l'heure du midi, et dehors il neige, mais il y a aussi des épisodes de pluie verglaçante. Ça veut dire que je vais prendre mon dîner dans le salon du personnel. Les membres de l'équipe qui travaillent dans les différentes salles arrivent et je commence à me sentir mal et à rougir. Je me plonge le nez dans mon roman et je m'attends à une autre série de commérages.

« Essaie de travailler avec la famille de Benjamin. Ces gens-là ne comprennent pas un mot de français. C'est tout juste si le petit arrive à

survivre dans notre groupe d'enfants préscolaires. Si ses parents ne se prennent pas en main, cet enfant-là n'a aucune chance de réussir à l'école. »
« Jamais je n'élèverais mon enfant pour qu'il soit végétalien. Avez-vous vu ce que Justin avait à manger ? Si tu aimes ton enfant, tu devrais penser deux fois à ce que tu lui donnes à manger. »

Je n'ai pas pu m'empêcher d'intervenir. « Vous savez, ce n'est pas si mauvais que ça d'être végétalien. Les études démontrent que, tant qu'on équilibre nos choix alimentaires pour avoir tous les aliments nutritifs... »

Hélène, une EPEI qui travaille auprès des enfants préscolaires, me coupe la parole. « Ma chère Marie-Jo, tu es encore jeune et débutante. Tu vas voir. »

Je n'en crois pas mes oreilles ! Jeune et débutante ? Oui, c'est vrai que je viens de recevoir mon diplôme d'EPE cette année, mais j'ai pas mal d'expérience. Je suis quand même la mère de trois enfants et j'ai travaillé avec des enfants pendant plus de 10 ans avant d'obtenir mon diplôme. Je ne suis pas jeune, et je ne suis surtout pas inexpérimentée !

Les jours passent et mon malaise s'intensifie. C'est peut-être que je suis trop émotive. Surtout après la situation du papa d'Adam qui m'a crié des mots désobligeants parce que je n'avais pas préparé la couverture et le jouet qu'Adam a besoin pour la sieste afin qu'il les apporte à la maison. Je ne savais même pas qu'il partait en vacances.

Le lendemain, quand j'ai parlé de mon omission à Caroline, elle a haussé les épaules et répondu : « Ah oui, j'ai oublié de te le dire. C'est mieux si c'est toi qui transiges avec ce parent pleurnicheur plutôt que moi. »

Ce matin, en arrivant au centre, j'entends des gens crier. Je vois les parents de Benjamin et on dirait que la mère est sur le point de pleurer. Je décide d'intervenir dans la situation pour offrir mon aide. Je demande aux parents s'ils veulent s'asseoir et parler ailleurs. Je leur offre un verre d'eau. Enfin, je leur suggère de parler à Manon.

En entendant le nom de Manon, le père de Benjamin crie : « Non, pas Manon ! » Et il quitte le centre en colère avec sa femme qui le suit. Je suis complètement étonnée et bouche bée.

Je monte à la course pour aller au bureau de Manon et je frappe à sa porte. Elle est debout près des classeurs, et semble contrariée.

« Manon, je m'excuse de t'interrompre, je voudrais simplement que tu saches que j'ai vu le père et la mère de Benjamin... »

Manon me coupe la parole. « Je ne veux pas entendre parler », répond-elle.

« Tu le savais ? », lui dis-je.

« Oui, je sais, ces gens sont insupportables. Tout ce qui compte pour eux, c'est leur culture, leurs valeurs et leurs attentes. Je leur ai dit de retourner chez eux. Aujourd'hui, j'ai des choses plus importantes à faire que de m'occuper d'eux et de leurs plaintes. »

Je suis debout dans le bureau de Manon,

stupéfaite. Manon me dit de retourner à mon travail. J'ai mal au ventre, j'ai la gorge serrée et j'ai le cœur qui palpite.

Tout au long de la journée, je suis préoccupée. Même si je me suis bien amusée avec les bambins, je ne peux pas m'empêcher de penser à tout ce qui s'est produit ces derniers mois, et à cet incident récent avec Manon.

Il est bien possible que je ne connaisse pas toute l'histoire. Étant donné que je suis EPEI auprès des bambins, et non pas avec les enfants préscolaires, je n'aurais peut-être pas dû intervenir auprès des parents de Benjamin ou essayer de les aider. En même temps, je ne peux pas m'empêcher de penser que Manon aurait pu résoudre la situation autrement.

La collaboration avec les collègues et les familles, le respect pour les enfants, les familles et les autres professionnels, où sont passées toutes ces valeurs que j'ai apprises ?

Est-ce que c'est ça qui m'attend tout au long de ma carrière d'EPEI ?

Questions pour susciter la réflexion personnelle

1. Dans ce cas-ci, quels sont les faits principaux ?
2. Analysez ce cas tant du point de vue de l'auteur, que des parents de Benjamin et de la directrice. En quoi leurs points de vue sont-ils différents ?
3. Quel est le principal problème dans ce cas-ci ?
4. Lorsque l'auteur du cas voit que les parents de Benjamin sont tourmentés, elle leur offre de l'aide. Comme elle est éducatrice dans la salle des bambins et non pas dans la salle des préscolaires, elle se demande si c'est son rôle d'intervenir auprès des parents de Benjamin. Selon vous, jusqu'à quel point ses actions sont-elles justifiées ?
5. Selon vous, comment cette situation reflète-t-elle des expériences similaires que d'autres membres de la profession d'éducatrice et d'éducateur de la petite enfance peuvent avoir vécues ?
6. Comment les normes déontologiques et professionnelles sont-elles reflétées (ou pas) dans ce cas ?
7. À la fin de l'étude de cas, l'auteur semble être moins confiante professionnellement et se pose des questions sur l'avenir de sa carrière. Quels conseils donneriez-vous à cette EPEI ?

Contactez-nous

Ordre des éducatrices et des éducateurs
de la petite enfance

Téléphone : 416 961-8558

Sans frais : 1 888 961-8558

Télécopieur : 416 961-8772

info@ordre-epe.ca | college-epe.ca

This publication is also available in English.

© 2018, Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance

Tous droits réservés.

L'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance est titulaire du droit d'auteur à cette étude de cas, mais encourage la reproduction numérique ou imprimée de cette publication, en tout ou en partie, dans son format PDF à des fins éducatives ou pour usage sans but lucratif, à condition que le droit d'auteur soit pleinement reconnu.

La reproduction du contenu de cette publication dans toute autre circonstance, y compris, mais sans s'y limiter, pour des usages commerciaux, dans des publications commerciales ou aux fins de traduction ou d'adaptation est interdite sans la permission préalable de l'Ordre par écrit.

Pour obtenir la permission de reproduire ou de publier à nouveau du matériel de cette publication, ou pour savoir qui est titulaire du droit d'auteur, veuillez communiquer avec communications@ordre-epe.ca.